



28 ▶ 13 / 2018
JUN JUILLET 38^e ÉDITION



Bienvenue au jazz !

Retrouvez
à l'intérieur :

le magazine
de l'office de tourisme

quatre saisons | N° 23
À VIENNE ET EN PAYS VIENNOIS | 2018

JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE

Allo l'Agglo !

Pour contacter les services de Vienne Condrieu Agglomération

**Vienne
Condrieu**
Agglomération

30, avenue du Général Leclerc
Espace Saint-Germain
Bâtiment Antarès
BP 263
38217 Vienne Cedex
Tél. : 04 74 78 32 10
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'accueil est ouvert :

- du lundi au jeudi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h30
- le vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Aménagement urbain

- **SIG / Foncier** : 04 74 78 78 98
- **Autorisation du droit du sol (ADS)**
04 74 78 78 83
- **Planification** : 04 69 46 14 83
- **Instruction** : 04 74 78 78 83
- **Déclaration d'Intention d'Aliéner** :
04 74 78 32 29
- **Rénovation urbaine** : 04 74 78 32 20
- **Habitat** : 04 74 78 32 20
- **OPAH - Conseil travaux et rénovation logement** :

 **N° Vert 0 805 030 043**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Assainissement

04 82 06 33 00
assainissement@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Cohésion sociale

- **Contrat de Ville**
- **Réussite éducative**
- **Santé**
- **Prévention de la Délinquance**
04 74 78 78 90 - 04 74 78 32 28
- **Relais Oxygènes / Point Accueil Écoute Jeunes** :
04 74 31 60 09
oxyjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- **Emploi-PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi)**
Siège de Vienne Condrieu Agglomération :
04 27 87 80 07
plie@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- **Accueil Emploi**
15 rue des Granges 69420 Condrieu
04 74 56 89 46
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
vendredi de 9h à 12h

Espace jeunesse

15 rue des Granges 69420 Condrieu
04 74 56 89 46
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
vendredi de 9h à 12h
jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Commande publique

04 74 78 78 86
marches@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Agence économique

04 74 78 89 00
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr
www.entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Déchèteries

- **Chasse-sur-Rhône** - Route de Communay
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 9h à 18h
- **Pont-Évêque** - ZI l'Abbaye
du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- **Vienne** - Saint-Alban-les-Vignes
du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- **Ampuis** - Vernay - rue du stade
du lundi de 8h30 à 12h et 14h à 18h30
du mardi au vendredi : 14h à 18h30
samedi de 8h30 à 12h et 14h à 18h30
- **Villette-de-Vienne** - Chemin du Maupas
du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Environnement Déchets

04 74 53 45 16
environnement@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Permanences à l'Agglo

- **ADIL** 04 74 93 92 61
- **AGEDEN conseil info énergie**
04 76 23 53 50
- **Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)**
04 74 78 78 83
- **OPAH - Conseil travaux et rénovation logement**

 **N° Vert 0 805 030 043**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Retrouvez-nous sur

 www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

 **Vienne Condrieu Agglomération**

Petite enfance/mode de garde

04 27 87 80 00
petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Téléalarme

04 74 78 41 90
telealarme@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Transports et déplacements

04 74 78 78 89
transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Voirie

04 27 87 80 17
voirie@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Accueils touristiques

Pavillon du tourisme
04 74 53 70 10
contact@vienne-tourisme.com

Du 12 février au 17 juin

Ouverture 7 jours sur 7
Le lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
Du mardi au dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Bureaux d'information touristique :

• **L'Emporium au Musées de Saint-Romain-en-Gal** :
toute l'année du mardi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h

Condrieu :

place Séquoia
du 1^{er} mai au 18 juin :
les mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h30

Piscine Lucien Millet à Eyzin-Pinet

Port du bonnet obligatoire

Horaires du 1^{er} juillet au 31 août 2018
du lundi au dimanche de 10h à 18h30

Stade nautique de Saint-Romain-en-Gal

Port du bonnet obligatoire

Horaires du 1^{er} juillet au 31 août 2018

- du lundi au vendredi de 10h à 19h30
- samedi et dimanche de 10h à 18h30



- 2** ALLO L'AGGLO !
- 3** ÉDITO
- 4** ÇA S'EST PASSÉ...
- 6** ÉCONOMIE
 - > Cap sur Loire-sur-Rhône
 - > Estrablin, terre nourricière
 - > Brèves
- 11** PETITE ENFANCE
 - > Le RAM « Vienne Nord »
 - > Un espace d'accueil agréable à partager avec vos jeunes enfants
- 12** TRANSPORTS
 - > Du dépôt de bus à la plateforme de mobilité
 - > Au cœur du réseau L'va : les conducteurs de bus
 - > Infos pratiques transport scolaire
 - > Incivilités dans les bus : la lutte se poursuit
 - > Voie verte : le 1^{er} tronçon achevé
 - > Citiz
 - > Mov'ici
- 15** ENVIRONNEMENT
 - > Déchets verts : « Rien ne se perd, rien ne se crée : tout se transforme »
 - > Cartons des ménages : les bonnes pratiques !
 - > La seconde vie des lampes à économie d'énergie
 - > Recyclage des meubles
- 17** ASSAINISSEMENT
 - > Un bassin de stockage-restitution à Luzinay pour une meilleure gestion de l'eau
 - > Clap de fin pour la station d'épuration située à Septème
- 18** VOIRIE
 - > Les travaux en cours
- 19** PISCINES
 - > À vos maillots !
- 20** CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
- 21** L'ÉCUREUIL
- 22** CINÉ ÉTÉ
- 24** JAZZ À VIENNE (PROGRAMME)

Agglomag

Le magazine de
Vienne Condrieu Agglomération

N°2
Espace Saint-Germain / Bâtiment Antorès
30, avenue du Général Leclerc - BP 263 /
38217 Vienne Cedex
Tél : 04 74 78 32 10 / Fax : 04 74 53 54 26
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr
et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Directrice de la publication :
Claudine Perrot Berton
Rédactrice en chef : Brigitte Carvana
Rédaction : service communication
de Vienne Condrieu Agglomération :
Coline Mirmand, Brigitte Carvana, Marie-Noëlle Callait
Photo : service communication
Conception graphique : Catherine Ornon
Impression : imprimerie de la Tour Dauphinoise
Agglomag est imprimé à 43 000 exemplaires
sur du papier respectueux de l'engagement environnemental
labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)
ISSN : en cours



édito

Mesdames, Messieurs,

En organisant différentes manifestations, Vienne Condrieu Agglomération et ses partenaires (communes, associations...) s'attachent à animer le territoire, à le faire rayonner et à tisser des liens entre les habitants. Si nous sommes actuellement en train de réfléchir à l'extension des manifestations sur toutes les communes de la nouvelle agglomération, certaines d'entre elles le sont déjà pour tout ou partie.

C'est ainsi que l'agglomération, en partenariat avec le Club Viennois d'Animation Cyclistes, a organisé la première édition du vélo village au parc de Maison Blanche à Saint-Cyr-sur-le-Rhône. Première grande manifestation organisée par l'Agglo depuis la fusion, le vélo village a pu proposer au public venu en nombre une bourse aux vélos, différents stands d'essais, de vente et de petites réparations de vélos ; des dégustations de produits nutritifs du sport ; des conseils sur la sécurité à vélo ; une présentation par l'office du tourisme de l'offre touristique à vélo du territoire ainsi que différents circuits à vélo : découverte de la via Rhôna et de l'Île du Beurre, des vignobles de Côte-Rôtie, parcours pédagogique...

À partir du 28 juin et jusqu'au 13 juillet, notre territoire vivra au rythme du Jazz avec la 38^e édition de Jazz à Vienne. Comme chaque année, le festival s'ouvrira par le concert jeune public au théâtre antique. Celui-ci sera ouvert, dès cette année, aux élèves des classes de CM2 des écoles qui n'y participaient pas avant la fusion.

Je vous invite toutes et tous à profiter des 250 concerts dont près de 200 gratuits et des nombreuses animations proposées, notamment dans les communes de l'Agglo grâce à Caravan Jazz. Dès l'année prochaine, Caravan Jazz sera proposé à de nouvelles communes.

Du 22 juin au 29 août, vous pourrez aussi assister à l'une des 24 projections gratuites (Programme complet en page 22) en plein air proposées par Ciné été dans 14 communes et 21 lieux différents. L'Agglo travaille actuellement sur l'extension aux communes de l'ex CCRC de cet événement qui a attiré plus de 10 000 spectateurs l'année dernière.

Enfin, la rentrée sera sportive avec la traditionnelle course de l'écureuil le Dimanche 2 septembre. Évènement reconnu d'intérêt communautaire, la course traverse le Rhône cette année et elle permettra aux nombreux cyclistes et randonneurs de découvrir la commune d'Échalas. (Voir page 21)

Très bon été à toutes et à tous.

Thierry Kovacs,
Président de Vienne Condrieu Agglomération

Conteneurs enterrés à Chuzelles



Vendredi 30 mars

C'est à Chuzelles qu'a eu lieu la première implantation de conteneurs enterrés en centre village. Cette implantation a été menée dans le cadre des travaux de rénovation et de réaménagement menés par la commune de Chuzelles.

De gauche à droite : Hubert Janin, adjoint voirie réseaux de Chuzelles, Claudine Perrot-Berton, Maire de Saint-Cyr-sur-le Rhône, Thierry Kovacs, Président de Vienne Condrieu Agglomération, Maire de Vienne, Gérard Lambert, Maire de Moidieu-Détourbe, Marielle Morel, Maire de Chuzelles, Bernard Louis, Maire de Villette-de-Vienne et conseiller communautaire délégué en charge de la gestion des déchets, Bernard Linage, Conseiller communautaire et Michel Delorme, adjoint travaux de Chuzelles.

Distribution des composteurs mairie de Meyssiez

Vendredi 6 avril

La commune de Meyssiez a intégré Vienne Condrieu Agglomération au 1^{er} janvier 2018. A cette occasion, la mise à disposition d'un composteur individuel a été proposée à tous les habitants de la commune. Quatre-vingt-un foyers se sont portés volontaires, les composteurs ont été remis lors d'une réunion publique organisée par Stéphane Plantier, Maire de Meyssiez et Bernard Louis, Conseiller communautaire délégué à la gestion des déchets, secondés par Laurence Jurkiewiez, directrice de l'environnement de l'Agglo.



Conteneurs enterrés place Charles de Gaulle à Vienne



Lundi 16 avril

Dans le cadre du déploiement des conteneurs enterrés en centre-ville, un nouveau point d'apport a ouvert place Charles de Gaulle à Vienne portant à 8 le nombre d'installations de conteneurs enterrés sur la commune.



Emmaus : le lieu de vie réhabilité

Vendredi 20 avril

La réhabilitation du « château », le lieu de vie des compagnons d'Emmaüs, a permis de transformer leurs conditions d'hygiène et de vie. 18 chambres, possédant chacune leur salle de bain ont été créées alors que le bâtiment n'en comptait qu'une seule par étage précédemment. Les espaces du rez-de-chaussée ont aussi été modernisés afin de les rendre plus agréables et plus conviviaux pour les compagnons. L'ensemble du bâtiment a fait l'objet d'une remise aux normes, avec un accent sur l'isolation thermique et phonique. Le coût de cette réhabilitation s'élève à 750 000 euros dont 237 000 euros financés par la Région Auvergne Rhône Alpes et 15 000 euros par l'Agglo dans le cadre du contrat de ville.

Vélo Village : une première réussie

Samedi 28 avril

Vienne Condrieu Agglomération, en partenariat avec le Club Viennois d'Animation Cycliste, a organisé le samedi 28 avril la première édition du vélo village au parc de Maison Blanche à Saint-Cyr-sur-le-Rhône. Première grande manifestation organisée par l'Agglo depuis la fusion, le vélo village a proposé une bourse aux vélos, différents stands d'essais, de vente et de petites réparations de vélos ; des dégustations de produits nutritifs du sport ; des conseils sur la sécurité à vélo ; une présentation par l'office du tourisme de l'offre touristique à vélo du territoire... Différents circuits ont aussi été proposés à vélo : découverte de la ViaRhona et de l'Île du Beurre, des vignobles de Côte-Rôtie, parcours pédagogique... Exposants, organisateurs et public étaient satisfaits ! Rendez vous est donné l'an prochain en avril !

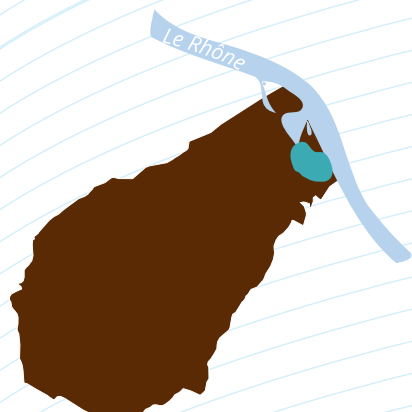


31^e édition de « Vin et Rigotte en fête »

Mardi 1^{er} mai

Chaque année, Condrieu met en lumière les deux appellations d'origine contrôlée que compte la commune : l'AOC Condrieu et l'AOC Rigotte de Condrieu. Il s'agit là d'une manifestation très populaire, au cours de laquelle les viticulteurs et les chevriers locaux présentent leur production.

Cap sur Loire-



Loire-sur-Rhône

- **Nombre d'habitants** : 2 581
- **Superficie** : 1 660 hectares
- Les habitants de Loire-sur-Rhône sont appelés les Loirards et les Loirardes

Le site industrialo-portuaire de Loire-sur-Rhône

- Créé en 1982
- Surface totale : 125 hectares
- Surface disponible : environ 25 ha
- Implanté à la fois sur les communes de Givors, Loire-sur-Rhône et Saint-Romain en-Gal
- Positionné sur des corridors (logistique, routier, ferroviaire et fluvial)
- Site à vocation nationale et européenne
- Site trimodal
 - > Un site équipé d'un quai et d'une rampe Ro/Ro et de 3 quais privés

Jusqu'en 1960, Loire était essentiellement agricole avec la polyculture, un peu de vigne et beaucoup de fruits notamment la cerise Burlat puisque celle-ci a été créée, à Loire, en 1915 par Léonard BURLAT. En 1960, EDF est arrivée sur la commune et a installé la Centrale Thermique qui fut dans les années 1970 la plus importante d'Europe.



Le groupe de transports Combronde prévoit de multiplier par trois ses effectifs en cinq ans

Installé depuis un an et demi sur la zone d'activités de Loire-sur-Rhône, le groupe de transports auvergnat Combronde ne cesse de se développer. Outre le fret classique par camion, et le développement du mode rail-route grâce à un embranchement ferroviaire, le transporteur va au cours du premier semestre 2018 mettre en place une liaison fluviale avec le port Édouard Herriot : un des développements de ses activités qui va amener ses effectifs à croître.

Le groupe Combronde va développer des transports de mâchefer par barges entre le port Édouard Herriot à Lyon, où cette activité se trouve trop à l'étroit, et le port de Loire-sur-Rhône.

Il va s'agir en effet non seulement de transporter ce mâchefer, mais aussi de le retraiter et de le stocker afin qu'il puisse être réutilisé, pour former par exemple le sous-bassement de routes.

Installé sur 5 hectares depuis août 2016 sur ce site, le groupe a demandé à la CNR, propriétaire des terrains, d'utiliser 3,8 hectares contigus. Le mâchefer sera traité et stocké là : ce futur trafic devrait représenter trois barges chaque semaine. Chaque semaine, trois trains chargés

de 400 tonnes de containers maritimes installés sur douze wagons arrivent et repartent en direction de Fos-sur-Mer, faisant de Loire-sur-Rhône un « port avancé » de la cité phocéenne.

Philippe Beyan, directeur de Combronde pour la région Rhône-Alpes l'assure : **« Nous avons le potentiel pour traiter cinq trains au lieu de trois actuellement, chaque semaine ».**

Ces projets fluviaux, ajoutés au transport classique à l'origine de ce groupe et au fret rail/route, devraient permettre aux effectifs de Combronde à Loire-sur-Rhône, composés de 40 salariés, de passer à près de 120.

■ Groupe Transports Combronde/SAS Prestalog

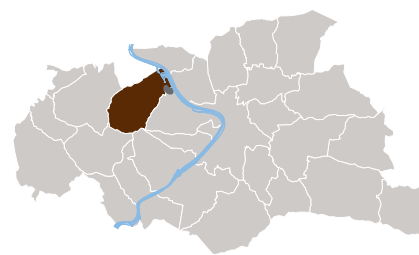
55 rue de Savoie, zone industrielle et portuaire de Loire-sur-Rhône.
Tél. 04 72 51 51 31 / Fax 04 72 51 17 28

> Liens vidéo de présentation du groupe :

<https://vimeo.com/studiobluelemon/groupe-combronde-1>

Loire-sur-Rhône !

C'est EDF qui avait appelé le site : Centrale de LOIRE-SUR-RHÔNE car il y avait souvent confusion avec le département de la Loire ; ce nom fut entériné par Le Conseil Municipal en décembre 1968. Loire-sur-Rhône est aujourd'hui doté d'un tissu économique diversifié et accueille sur son territoire une zone industrialo portuaire au fort potentiel.



Mouton-Benoit : un restaurant semi-gastronomique distingué par le Michelin

Il est réputé sur la rive droite, mais moins connu sur la rive gauche. À Loire-sur-Rhône se trouve un restaurant semi-gastronomique, Mouton-Benoit, qui discrètement, par le seul bouche à oreille a su se créer à et autour de Loire-sur-Rhône, un solide socle de fidèles qui ne demande qu'à s'élargir...

La qualité d'abord, plutôt que la quantité ! Tel est le mot d'ordre chez Mouton-Benoit, restaurant situé au bord de la RN 86 à Loire-sur-Rhône.

En salle, Maryline, et dans la grande cuisine fort bien équipée, son mari, Philippe. Ils sont donc seulement deux, aidés par une apprentie, Audrey, en cuisine et un plongeur. Ils pourraient remplir leur vaste restaurant à ras bord, mais ont préféré limiter volontairement leur clientèle.

« Nous avons limité le service à midi et le soir à vingt-cinq couverts pour que la qualité soit au rendez-vous », explique Maryline.

Nous sommes là en effet au sein d'une table semi-gastronomique, comme le prouve l'intérêt grandissant du Guide Michelin pour cette belle table. Le restaurant Mouton-Benoit est actuellement doté d'une fourchette. « On pourrait qualifier ma cuisine de traditionnelle française, un petit peu revisitée, pas trop moderne cependant ; dans le juste milieu », précise Philippe Mouton-Benoit.

Un certain nombre de viandes, mais aussi des poissons passe par la case cuisson lente. Plutôt rare.



Ce restaurant est doté d'une vaste terrasse située à l'arrière de l'établissement.

■ Restaurant Mouton Benoit

1167 Route de Beaucaire, Loire-sur-Rhône.

Tél. 04 78 07 96 36

<http://www.restaurant-moutonbenoit.com/>

Ouvert midi et soir, le mercredi, jeudi et vendredi, ouvert samedi soir et dimanche midi.

Le Gaec Abricot et Potiron à Loire-sur-Rhône, acteur du « Fruit pour la récré »

Cela se sait peu, mais la région Auvergne-Rhône-Alpes et surtout la vallée du Rhône est la première productrice en France d'abricots et la deuxième de cerises. Ainsi sous l'impulsion de sa commission agriculture, présidé en 2010 par Gilbert Chavas, l'ancienne Communauté de communes de la Région de Condrieu avait décidé de s'inscrire dans l'opération « Un fruit pour la récré ».

Gilbert Chavas, 57 ans, acteur depuis le début dans ce projet qui permet à nos chères petites têtes blondes ou brunes, de prendre l'habitude de manger des fruits est l'un des deux membres du « Gaec Abricot et Potiron » installé sur les hauteurs de Loire-sur-Rhône. Cela se sait peu, mais Auvergne-Rhône-Alpes et surtout la vallée du Rhône constituent la terre d'élection de l'arboriculture : on y trouve d'excellents terrains et de l'eau en quantité, grâce au Rhône et du soleil en abondance.

Avec ce résultat : nous sommes les premiers producteurs en France d'abricots, avec le quart de la production française ; et les seconds pour les cerises.

Deux des productions phares justement de ce « Gaec Abricot et Potiron » dont le deuxième membre, outre Gilbert Chavas, est Mathieu Poulenard, 32 ans.

Une exploitation qui se déploie sur 48 hectares, dont 17 hectares de vergers et 2,5 hectares pour les légumes. S'y ajoute également la culture de céréales, en rotation. Ils se sont partagés les tâches. Le premier s'occupe de l'arboriculture au sein du Gaec, le second du maraîchage.

Gilbert Chavas a ainsi jeté naturellement son dévolu sur les abricots (40 % de la production), suivi des pommes (40 % également) et des cerises dont la Burlat, native de Loire-sur-Rhône : on fête

cette année les 100 ans de la création. Le deuxième membre du Gaec, produit, lui dans des serres les principaux légumes consommés dans la région, au nombre de sept ou huit, chaque saison.

Avec un chiffre d'affaires avoisinant les 250 000 euros, l'entreprise dégage suffisamment de bénéfices pour les faire vivre tous les deux.

Plusieurs raisons à cela : ils ont choisi des productions agricoles pour lesquelles une vraie demande existe et notamment à l'export pour l'abricot, très en vogue actuellement ; mais ils sont aussi adeptes des circuits courts.

■ Gilbert Chavas et Mathieu Poulenard

GAEC Abricot et Potiron

Tél. 06 81 64 71 28



Estrablin, terre

Avec ses 2 200 hectares, la commune a été historiquement considérée comme la terre nourricière du pays viennois. Elle est peu boisée, composée de prairies irriguées par 3 rivières - la Gère, la Suze et la Vezone - et dispose de bonnes terres céréalières, elle comprend de nombreux domaines agricoles de 50 hectares en moyenne.



Estrablin

■ **Nombre d'habitants** : 3 500

■ **Superficie** : 2 069 hectares

■ Les habitants d'Estrablin sont appelés les Estrablinois et Estrablinoises.



« Optique de la Paix » va doubler de superficie

Marie-Laurence Pollard a pris des risques, certes calculés, lorsqu'elle a ouvert en 2008 son magasin d'optique au centre de la commune d'Estrablin. Les magasins d'optique sont en effet fort nombreux à Vienne, puisque toutes les grandes enseignes sont présentes. Le magasin marche fort bien. Sa taille va même doubler à l'occasion d'un déménagement à quelques mètres de l'actuel magasin.

Avec le magasin de hard discount Aldi, en point de mire et de nombreux services tout autour, de nombreux parkings, on peut dire que la commune d'Estrablin est bien achalandée en commerces et services. Il s'agit là de la situation actuelle. Mais lorsque Marie-Laurence Pollard a ouvert en juin 2008, son magasin d'optique, à l'emplacement d'un ancien café, il n'y avait rien de tout cela.

« J'étais une vraie pionnière ! », s'exclame-t-elle. Elle avait fait alors un vrai pari, en

s'appuyant sur le poids et le développement démographique de la commune (3 300 habitants) et celles alentour. Elle avait alors bénéficié d'un Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), sous la forme d'un coup de pouce financier. Ce magasin d'optique tourne rond. À telle enseigne que sa créatrice, pour mieux servir ses clients, a décidé de doubler sa superficie.

Elle a acquis un local situé à quelques mètres, ce qui va lui permettre de faire passer sa surface de vente de 35 à 75 mètres carrés. Autre particularité, mais qui fait peut-être aussi son succès. La plupart des magasins d'optique sont des franchises. Marie-Laurence Pollard a, elle, tenu à rester indépendante. **« Ce qui me permet une vraie liberté dans mes choix de montures, d'être libre dans ma communication : c'est la clientèle qui en bénéficie »**. Assurément un bon calcul.

■ **« Optique de la Paix »**

Place de la Paix à Estrablin.

Tél. 04 74 85 63 94 - optiquedelapaix@orange.fr.

La zone du Rocher

■ Surface disponible : 9 hectares

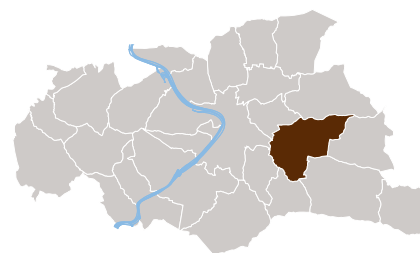
■ Des parcelles viabilisées de 1 500 m² à plus de 14 000 m²

■ Une zone à vocation artisanale et industrielle

■ 1^{ère} zone d'activité 100% photovoltaïque en France (autonome à moyen terme)

nourricière

C'est à Estrablin que sont captées, depuis le temps des romains, les eaux potables qui alimentent tout le bassin versant jusqu'au Rhône. Aujourd'hui, Estrablin est une commune agréable qui offre un cadre verdoyant. Cette commune propose de nombreux services à la population, valorise le commerce de proximité et accueille plusieurs entreprises de production ».



Carré d'Ebène

Installé sur la zone du Rocher depuis avril 2017, Carré d'Ebène fabrique pour de grandes marques et revendeurs du secteur du luxe, des caves à cigare et des coffrets pour montres. Sur un marché dominé par les fabricants asiatiques et la vente sur Internet, Carré d'Ebène entend s'imposer en offrant des produits haut de gamme.

Un positionnement stratégique qui place l'entreprise entre l'artisanat et l'industrie. L'entreprise a trouvé dans le Pays Viennois des conditions favorables pour son implantation : un bâtiment moderne correspondant à ses besoins et une implantation géographique pertinente.

Carré d'Ebène est une SARL créée en 2007 par Pascal Vachet, ancien élève de l'école Boule et ancien Directeur Général d'une société travaillant déjà pour le luxe.



Activités : Atelier de tableterie. Travaille essentiellement avec les entreprises de la haute horlogerie Suisse mais aussi avec de grandes marques.

■ Carré d'Ebène

ZA du Rocher, 28 rue Granit, Estrablin - 04 74 56 12 89

Ludovic Dussurget : producteur de lait et de céréales et heureux de l'être

Malgré les contraintes liées à leur activité Ludovic et Agnès Dussurget respirent la sérénité et le bonheur tranquille. Ce couple d'agriculteurs explique retirer un revenu suffisant de son exploitation de 92 hectares lui permettant d'en vivre correctement. Contrairement à certains de leurs confrères qui souffrent. Ils expliquent pourquoi...

Installé au sein d'un domaine situé à Estrablin, Ludovic qui exploite avec son épouse Agnès, conjointe collaboratrice, 92 hectares est d'abord un éleveur, producteur de lait. Il en produit en moyenne 290 000 litres, chaque année, qu'il vend à Sodiaal à Vienne. Parallèlement, il est aussi céréalier et cultive du colza, du blé, de l'orge et du maïs. Il se dit heureux, même si du fait des contraintes de la traite, il ne prend en famille qu'une semaine de vacances par an et quelques week-ends.

Cela ne signifie pas qu'il est satisfait du prix payé pour son lait, mais au moins il ne le vend pas à perte, du moins pour 90 % de sa production.

Ludovic a la chance que 90 % de sa production laitière lui soit payée au tarif dit A, soit 300 euros les mille litres. Auxquels il faut rajouter 30 euros de primes pour la qualité de son lait.

Environ 10% de sa production lui est en revanche payé au prix B, autour de 200 euros.

Ludovic, 47 ans, qui a d'abord travaillé avec ses parents en GAEC, après être passé pour sa formation par Agrotec a repris avec son épouse l'exploitation il y a treize ans.

Grâce à la bonne santé économique de son exploitation, il prévoit de s'agrandir pour améliorer encore l'élevage de ses génisses...

■ Ludovic Dussurget, EARL des Chênes

500 chemin de Granges neuves,
Estrablin

Tél. 04 74 58 02 29



• BRÈVES



Martine Faïta
3^e vice-présidente
en charge du
développement
économique

La parole à

Je souhaite inscrire le territoire dans une dynamique économique nous permettant de relever les défis qui se présentent à nous. Aussi, pour accompagner votre création, implantation ou développement

d'entreprises, l'équipe de l'agence éco est à votre service.

Contactez la au 04 74 78 89 00 ou entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Boutique-test : une première sur le territoire

Dans quelques semaines, au 83 de la rue Marchande à Vienne, une «boutique-test» de 50 m² ouvrira ses portes. L'heureux candidat entrepreneur retenu par le comité de sélection pourra exercer son activité dans un nouveau local et bénéficiera d'un accompagnement sur mesure.

C'est un nouveau concept sur le territoire. Il s'agit de la mise en place par l'Agglo en partenariat avec Initiative Isère Vallée du Rhône, la ville de Vienne, la CCI Nord Isère, la CMA de l'Isère et Advivo, d'un dispositif permettant à un créateur d'entreprise de tester son activité en toute sérénité. Un bail de 12 mois renouvelable à un loyer modéré accompagné d'un prêt, est proposé. Le local qui a été sélectionné est situé au 83, rue Marchande à Vienne. L'entrepreneur sélectionné bénéficiera d'un prêt bancaire avec le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes, d'un prêt à taux zéro et d'un accompagnement renforcé pour développer son activité avec Initiative Vallée du Rhône.

■ Pour en savoir plus 04 74 78 89 00 / entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr

« enbasdeमारue.fr » : un market place sur le territoire

Alors que le commerce de centre-ville n'est ouvert que 22% du temps disponible des actifs pour consommer et que 83% des internautes français achètent sur Internet pour un panier moyen annuel d'environ 2 000 €, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère, acteur du développement économique, s'engage pour les évolutions du commerce de proximité afin de renforcer leur attractivité. Elle lance, enbasdeमारue.fr, un market place destiné aux commerçants et prestataires de service du Nord Isère.

Ce nouveau service permettra dès demain aux consommateurs d'acheter en ligne produits et services. Avec enbasdeमारue.fr, les consommateurs pourront effectuer leurs achats en toute liberté, sans contrainte d'ouverture.

Basée sur la technique du « click and collect », enbasdeमारue.fr c'est, en un clic sur smartphone, tablette et ordinateur :

- une plateforme de e-commerce disponible 24h/24 et 7j/7 pour une consommation en tout confort de chez soi
- une simplicité d'usage avec des produits disponibles rapidement
- le paiement en ligne avec le fonctionnalité du click and collect pour devenir consomm'acteurs
- des espaces territoriaux pour soutenir le commerce de proximité de ma rue
- l'accès aux promotions

En développant un market place, la CCI Nord Isère, avec le soutien de son partenaire Groupama Rhône-Alpes Auvergne et le Conseil Départemental de l'Isère, s'engage à :

- Offrir une solution de commerce connectée structurante, fédératrice et innovante,
- Revitaliser les centres villes en ramenant les clients dans les commerces de centre-ville et centre-village,
- Créer un projet de développement partagé pour le territoire au profit des commerçants et prestataires de services,
- Défendre l'économie et l'emploi local,
- Être au cœur du phygital signifie « consommer local tout en consommant digital ».



une marque



Appel à candidature pour la gérance de l'épicerie multi-services du village de Saint-Cyr-sur-le-Rhône

Accompagnée par l'agence économique de Vienne Condrieu Agglomération

La commune de Saint-Cyr-Sur-le-Rhône recherche un gérant pour son épicerie de village.

Disposant d'un local de 100 m², elle souhaite faciliter la reprise de l'épicerie multi-services. Pour cela, elle lance un appel à candidature pour exploiter ce commerce.

> À déposer avant le 28 juin 2018

Dossier à retirer : (renseignements au 04 74 53 19 38)

- En mairie de Saint-Cyr-sur-le-Rhône : 1270 route du Grisard, 69560 Saint-Cyr-sur-le-Rhône, par mail : stcyrurlerhone@gmail.com
- Sur le site internet de l'agence économique de Vienne Condrieu Agglomération : <https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

Saint-Cyr-sur-le-Rhône



Un nouveau RAM « Vienne Nord »



Le tout « dernier né » des Relais Assistantes Maternelles (RAM) de Vienne Condrieu Agglomération vient de s'installer dans ses murs. C'est en effet dans les locaux libérés par le CAPE d'Estressin que le RAM « Vienne Nord » a fait son nid ce printemps.

Ce RAM est dédié aux familles, enfants et assistantes maternelles habitants le secteur de Vienne Estressin et la commune de Seyssuel.

Les assistantes maternelles, les enfants et les familles peuvent bénéficier d'un bel espace bien adapté aux activités lors des temps collectifs, des ateliers, des formations... ou tout simplement pour des échanges, des conseils avec la responsable.

Le jardin attenant permet de jouer à l'extérieur en toute sécurité, d'envisager des

pique-niques, des chasses aux œufs ou toute autre activité de plein air...

La proximité de la Halte-garderie « La Farandole » va faciliter la mise en place de projets communs entre ces deux équipements.

Le service PMI du département de l'Isère assure également des consultations et des permanences dans les locaux du RAM.

À ce nouveau-né, il conviendra de trouver un nom d'ici la rentrée de septembre.

■ Plus d'informations

RAM «Vienne Nord»

11, rue du 24 Avril 1915

38200 Vienne

Tél. 06 18 23 19 00

Mail :

ramviennenor@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Lieu d'Accueil Enfant Parents : un espace d'accueil

Parents, grands-parents d'enfants de moins de 5 ans venez découvrir ou redécouvrir le Lieu d'Accueil Enfant Parents « Graine de Malice » (40, rue Louis-Leydier à Pont-Évêque), ouvert à tous et gratuit, sans rendez-vous :

Ce lieu permet la socialisation en douceur des tous petits (dès la naissance), il vous

permet d'observer votre enfant dans le jeu et ses interactions avec les autres enfants, il vous permet de rencontrer d'autres parents et des professionnels petite enfance, d'échanger à propos de vos préoccupations du moment, de trouver une écoute bienveillante.

> **Accueil tous les lundi, mardi de 14h à 17h30 ou jeudi de 8h30 à 12h**



La parole à

Nous poursuivons le diagnostic de l'offre petite enfance (mode de garde collectif et individuel) sur la partie de la région de Condrieu, ce qui nous permettra avant la fin de l'année de disposer de l'ensemble des éléments afin de définir un nouveau plan d'actions petite enfance à mener sur le territoire pour une offre diversifiée et équilibrée.

Lucette Girardon-Tournier

9^e vice-présidente en charge de la petite enfance

■ Plus d'informations

Tél. 04 74 54 59 21

Du dépôt de bus à la plateforme de mobilité



Implanté sur la commune de Pont-Évêque, dans la zone d'activités Montplaisir, le centre de maintenance des bus et cars accueille actuellement l'activité transport des sociétés Vienne Mobilités, SEM VFD et Cars Faure.

Suite à un diagnostic du site et des équipements réalisés en 2015 et mettant en évidence d'importants dysfonctionnements, **l'Agglo a souhaité réaménager cet équipement et le transformer en plateforme de mobilité territoriale** afin de garantir le développement de l'activité à court et moyen terme, accroître la compétitivité du site et intégrer les enjeux environnementaux et énergétiques.

De nouveaux équipements adaptés

- Un atelier mécanique neuf de 5 travées dédié à la maintenance des bus, des locaux annexes, bureaux et locaux pour le personnel (1 000 m² environ).
- Une nouvelle station de distribution de carburant (gasoil) avec une citerne enterrée de 60 m³.
- Une station de ravitaillement d'Ad Blue (additif pour les moteurs).
- Une station de distribution GNV (gaz naturel pour véhicules).
- Le déplacement de la station de lavage extérieure actuelle.

Des espaces extérieurs réaménagés

- Dissociation des flux voitures/bus/piétons : modification des accès et du sens de circulation.
- Création d'une zone « déchets ».
- Création et reprise des clôtures.

- Reprise des réseaux d'eau pluviale : mise aux normes des ouvrages séparateurs d'hydrocarbures.
- Réorganisation des zones de stationnement des bus.
- Création d'aménagements paysagers.

Des enjeux environnementaux et énergétiques pris en compte

- **Production d'énergie renouvelable intégrée** : installation de panneaux photovoltaïques en toiture et en ombrière de parking (investissement ENGIE).
- **Consommation d'énergie réduite** : isolation du bâtiment, toiture végétalisée partielle, éclairage LED.
- **Confort thermique amélioré** : localisation Nord-Est-Ouest des ouvertures et mise en place de panneaux brise-soleil en toiture pour l'été ; contrôle du traitement d'air et des déperditions thermiques du bâtiment pour l'hiver.
- **Gestion de l'eau raisonnée** : aucune utilisation d'eau de ville : récupération de l'eau de pluie pour le lavage des bus et recyclage de l'eau de lavage.
- **Végétalisation réfléchi et adaptée** : utilisation de plantes rustiques et locales, régulation hygrothermique du site et limitation de l'impact visuel.
- **Transition énergétique engagée** : intégration de carburation BIO GNV (gaz naturel pour véhicules) dans la flotte de bus avec l'acquisition de 3 bus urbains

d'ici 2020. En véritable boucle locale énergétique, le BIO GNV utilisé sera celui produit par la méthanisation des boues de la station d'épuration de la STEP. **L'approvisionnement en GNV constitue la solution énergétique la plus pertinente en matière environnementale pour les transports en commun.**

Le chantier a débuté le 14 mai 2018. Il s'étalera sur 18 mois.

Compte tenu de la nécessité de maintenir de l'activité pendant les travaux, un phasage contraint a été mis en place qui permettra notamment de construire les nouveaux équipements (ateliers de maintenance et station de distribution gasoil) avant de déconstruire les anciens équipements pour terminer l'aménagement du site et la création de la station GNV.

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 4 596 000 €.



Virginie Ostojic
1^{re} vice-présidente
en charge
des transports

La parole à

La mobilité de tous, rive gauche comme rive droite, est un enjeu primordial et notre objectif est de faire évoluer l'offre de transports. Cela prendra du temps et nécessitera des moyens importants néanmoins nous mettons tout en œuvre pour réussir ce nouveau challenge.

Au cœur du réseau L'va : les conducteurs de bus

Que serait le réseau L'va sans ses conducteurs ? Découverte des actions menées pour valoriser ce métier de terrain, requérant des compétences à la fois techniques et relationnelles.

Vienne Mobilités (filiale de RATP DEV), exploite et gère L'va, le réseau de transport urbain de Vienne Condrieu Agglomération pour le compte de l'Agglo. Sécurité des voyageurs, ponctualité et qualité de service sont les préoccupations premières des conducteurs du réseau. Ces amoureux de la conduite n'assurent pas seulement le transport : ils accueillent, informent et conseillent les usagers.



Pour maintenir et améliorer sa qualité de service, Vienne Mobilités met en place plusieurs actions :

- **la promotion de la profession de conducteur d'autobus** : des sessions de présentation de ce métier sont régulièrement organisées en partenariat avec Pôle Emploi ;
- **l'élaboration d'un plan de formation ambitieux** : les conducteurs ont, entre autres, été formés à la gestion de conflits pour faire face aux potentielles incivilités de la clientèle ;

- **l'organisation d'un concours de conduite interne** : Mme Never Badakian, M. Jean-Baptiste Héraud Gillet, M. Amed Boubakri et M. Maher Bounaouara se sont affrontés autour de 3 épreuves : technicité de conduite, écoconduite et relation de service. Maher Bounaouara, vainqueur du concours, participera au concours national du Bus d'Or 2018, organisé dans le cadre du Salon Européen de la Mobilité, à Paris, du 11 au 13 juin.

Infos pratiques transport scolaire

Inscription en ligne : pensez-y !

Plus simple et plus pratique, l'inscription en ligne, **ouvre le 7 juin**. Elle vous dispense de remplir un dossier d'inscription papier. Fin des inscriptions **le 13 juillet**.

> **Si vous disposez d'un accès à Internet** : rendez-vous sur le site de Vienne Condrieu Agglomération et cliquez sur le visuel ci-contre situé à droite dans la rubrique accès direct.



> **Si vous ne disposez pas d'un accès internet** : retirez un dossier papier à l'accueil de Vienne Condrieu Agglomération. Il est à retourner à la direction des Transports avant le 5 juillet 2018.

Gestion du transport scolaire sur la rive droite

À compter du 1^{er} septembre, Vienne Condrieu Agglomération étendra son statut d'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur les 11 communes de la rive droite (gérées jusqu'à cette date par le SYTRAL) et reprendra en gestion les 16 lignes existantes. Ces lignes sont ouvertes au grand public dans la limite des places disponibles (tarif du Réseau urbain L'va). Plus de 1 000 élèves des communes de l'ex Communauté de Communes de la Région de Condrieu pourront bénéficier de la gratuité des transports scolaires à la condition que l'élève soit domicilié à plus de 3 km de son établissement scolaire.

■ **Contact** : Direction des Transports / 04 74 78 78 89
 transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr
 > Rubrique Déplacements - Ivabus.com

Incivilités dans les bus : la lutte se poursuit

Vienne Mobilités avait lancé en 2016 une campagne ludique et originale sur le savoir vivre ensemble dans le bus.

Pour bien circuler dans les bus du réseau L'va, les usagers sont invités à :

- monter toujours par la porte avant ;

- avoir un titre de transport en règle ;
- être respectueux envers le personnel de conduite et les autres voyageurs ;
- ne pas porter atteinte au matériel.

Tout manquement au règlement peut faire l'objet de sanctions : **72 € d'amende dans le cas d'infractions tarifaires ; 150 € d'amende dans le cas d'infractions comportementales (injures, coups, dégradations dans les véhicules).**

Retour sur l'incident du 6/12/2016

À l'occasion d'un contrôle sur une des lignes urbaines du réseau L'va, un mineur sans titre de transport a agressé un contrôleur (insultes et violences physiques). Cette agression a entraîné une incapacité totale de travail de l'agent durant 5 jours. Connu pour des faits similaires, le mineur a été condamné à une peine de 3 mois d'emprisonnement, assortie d'un sursis avec mise à l'épreuve comportant notamment l'obligation d'indemniser la victime (jugement du 26/02/2018).

Le 1^{er} tronçon de la voie verte sur les quais du Rhône à Vienne, entre la halte fluviale et la passerelle de Sainte-Colombe, s'achève. Place au second tronçon, entre la passerelle et le pont De Lattre de Tassigny, dont les travaux s'étaleront jusqu'à l'automne 2018.

Cette voie verte de 1,4 Km, dont la réalisation est subventionnée par le Conseil Départemental de l'Isère, Compagnie Nationale du Rhône et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, permettra à terme (mi 2019) de **relier les quartiers d'Estressin et de l'Isle au centre-ville de Vienne par un aménagement entièrement en site propre. Elle permettra également de faciliter les connexions avec la rive droite et la ViaRhôna, itinéraire majeur du territoire.**



Voie verte : le 1^{er} tronçon achevé

Le chantier en mai 2018

Ce projet est le point d'orgue de la dorsale cyclable Nord-Sud prévue dans le Schéma Directeur Vélo de l'Agglo. Il est également un point de départ dans la reconquête des berges du Rhône et le lien entre la ville et le fleuve.

Le budget prévisionnel des travaux est de : 3 280 000 € HT, dont 1 163 000 € du Département de l'Isère, 900 000 € de CNR, 250 000 € de la Région et 967 000 € de Vienne Condrieu Agglomération.



À Vienne, 7 véhicules, dont 6 hybrides, sont disposés dans l'hyper centre-ville de Vienne et sur l'Espace Saint-Germain.

L'autopartage répond aux besoins des particuliers et des professionnels utilisant un véhicule de manière ponctuelle. Il permet ainsi d'éviter l'acquisition d'un véhicule supplémentaire.

Citiz : la réponse à votre besoin occasionnel d'un véhicule

Citiz est un service de location de véhicules en libre-service disponibles 24h/24 et 7j/7.

L'achat et l'entretien d'un véhicule représentent un coût non négligeable (estimé à 5 500 € par an) dans le budget des ménages, mais également pour les administrations et les entreprises ; et cela en sachant qu'une voiture est à l'arrêt entre 90 et 95 % de son temps. Les tarifs de Citiz comprennent le stationnement réservé, le carburant, l'entretien et l'assurance tout risque.

■ Plus d'informations :

www.citiz.fr

ou

Maison de la mobilité
2, place Pierre Semard,
38200 Vienne
04 74 85 18 51

Mov'ici : la nouvelle plateforme de covoiturage mise à disposition par la Région

Mov'ici, c'est :

- **gratuit**,
- un site internet de mise en relation : www.movici.auvergnerhonealpes.fr,
- **une application mobile** qui propose du **covoiturage en temps réel** afin de voir instantanément les covoitureurs possibles sur son trajet et se mettre en contact avec eux,
- la possibilité de **certifier son trajet** en

obtenant des justificatifs pouvant être produits par exemple auprès de son employeur,

- **le paiement en ligne** (optionnel) permettant soit d'alterner les véhicules, soit de payer en ligne ou en espèce,
- **un programme de fidélité** pour gagner des bons cadeaux.

Fin 2017, la plateforme comptait 45 000 inscrits. À cela s'ajoutent les 45 000 inscrits

Cette plateforme permet de faciliter la mise en relation des personnes qui souhaitent faire du covoiturage, notamment dans le cadre de leur déplacement domicile-travail.

de plateformes locales avec lesquelles une interopérabilité des mises en relation est possible. Au total, ce sont 90 000 covoitureurs inscrits à l'échelle régionale.

De manière occasionnelle ou pour tous les jours, le covoiturage permet de diminuer considérablement le budget transport du ménage. Alors n'hésitez plus !

Déchets verts : « Rien ne se perd, rien ne se crée : tout se transforme »

Rentabilisez vos déchets verts !
5 techniques de jardinage faciles
et écologiques en les recyclant
chez vous simplement.



L'Agglo traite chaque année plus de 5 200 tonnes de déchets verts en déchèterie. Cette gestion coûte de plus en plus cher à la collectivité et donc aux contribuables.

Des solutions existent chez vous pour une gestion raisonnée des déchets verts. Elles vous permettront de gagner du temps, en limitant vos allers-retours en déchèterie, en évitant les files d'attente sur place et d'économiser de l'argent :

- Pas de consommation de carburant pour vous rendre en déchèterie ou à la compostière.
- Moins d'eau pour arroser vos plantations et votre jardin.
- Plus besoin d'acheter des engrais, pesticides ou paillis.

5 techniques de jardinage faciles et écologiques

• **Le paillage** est un procédé simple qui consiste à recouvrir le sol avec des végétaux. Cela permet de réduire la pousse des mauvaises herbes et cela nourrit votre sol tout en limitant l'évaporation de l'eau et donc l'arrosage. Plutôt que d'acheter des

paillis qui viennent de loin (fibre de coco...), vous pouvez utiliser les déchets verts de votre jardin : tontes de gazon ou pelouse préalablement séchées, feuilles, fanes et branchages broyés.

• **Le mulching** est une technique qui consiste à laisser vos tontes de gazon sur place. Elles se décomposent naturellement en nourrissant le sol.

• **La prairie fleurie plutôt que le gazon** : elle offre une alternative écologique intéressante à la pelouse classique dans un grand jardin. Esthétique, facile d'entretien et adaptée à tous types de sol, elle héberge de nombreuses espèces d'animaux (abeilles, papillons, oiseaux...) ce qui favorise la biodiversité. La prairie fleurie ne demande pas d'arrosage même en plein été. Il convient de la faucher deux fois par an, en juin puis en octobre à la fin des floraisons quand les fleurs sont montées en graines.

• **Les haies naturelles** : plutôt que des haies de thuyas, lauriers et troènes, qui nécessitent beaucoup d'entretien et produisent beaucoup de déchets verts,

choisissez plutôt des arbustes à croissance lente ou de taille réduite qui exigeront des coupes moins fréquentes ou encore des espèces locales plus résistantes.

• **Le compost** : si vous disposez d'un composteur, vous pouvez ajouter avec modération vos tontes de gazon et branchages broyés aux déchets organiques que vous avez l'habitude de déposer. Après quelques mois, vous disposerez d'un beau substrat pour votre potager.

Plus d'informations :

Direction Environnement : 04 74 53 45 16
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
> Rubrique déchets



La parole à

Je voudrais rappeler ici que le tri nous permet de maîtriser les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères. C'est un geste citoyen, économique et écologique indispensable.

Bernard Louis
conseiller délégué
en charge de la
gestion des déchets

Rappel : brûler ses déchets verts est interdit !

En effet, au-delà des troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les



dioxines, les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) et le benzène. Le brûlage de déchets verts peut faire l'objet d'une contravention.

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture à moteur diesel récente qui parcourt 13 000 km... et produit jusqu'à 700 fois plus de particules qu'un trajet de 20 km à la déchèterie !

(Source : www.atmo-auvergnehonealpes.fr)

Cartons des ménages : les bonnes pratiques !

Déménagement, mobilier en kit, shopping en ligne... parfois les cartons ont tendance à s'entasser à la maison. Pourtant, ces cartons sont recyclables.

Voici quelques pistes pour bien les éliminer :

- **Bacs jaunes et points d'apports volontaires**
Pour les petits cartons (boîte à chaussures, paquet de lessive...).

- **La déchèterie**

Pour tous les cartons. Les cartons de grande taille (emballage d'électroménager, mobilier en kit...) sont repris dans toutes les déchèteries de l'Agglo.

- **Pas dans les bacs gris !**

Les cartons ne doivent pas être déposés

dans les bacs d'ordures ménagères : ils ne pourraient pas être recyclés et coûteraient plus cher à éliminer.

- **Jamais au sol !**

Les cartons déposés sur les trottoirs ou sur les bacs ne sont pas collectés. Les dépôts au sol sont interdits et peuvent être verbalisés.

- **Livraison à domicile !**

Un nouveau four ? Un canapé neuf ? Pensez à demander à votre livreur de remporter les cartons d'emballages.



La seconde vie des lampes à économie d'énergie

Lampes à LED, lampes fluocompactes, tubes fluorescents... les lampes et luminaires à économie d'énergie sont de plus en plus diversifiés.

Les lampes qui se recyclent ont des formes très variées, mais elles portent toutes le symbole « poubelle barrée », signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées en mélange avec d'autres déchets. Constituées principalement de verre, de plastique et de métal, les lampes à économie d'énergie contiennent 80 à 90 %

d'éléments recyclables. Elles ne doivent pas être jetées à la poubelle, ni dans les bacs de recyclage des emballages ou du verre.

Au moment de leur recyclage, une seule collecte pour toutes ces technologies : les points de collecte Recylum disponibles

dans les magasins qui vendent les lampes (commerces, supermarchés ou magasins de bricolage) et dans les déchèteries de l'Agglo.

■ **Plus d'informations :**
www.recylum.com

Jeter, donner, relooker, il existe mille et une façons de se débarrasser d'un vieux meuble ou de lui donner une 2nde vie. À vous de choisir la vôtre !

Avec le soutien d'Éco-Mobilier, l'Agglo a mis en place des bennes dédiées au recyclage des meubles dans les déchèteries d'Ampuis, de Vienne et de Villette-de-Vienne. **Ces meubles seront ensuite collectés pour être triés puis recyclés en nouvelles matières ou bien valorisés en énergie.**

Cette filière concerne tous les meubles ou articles qui remplissent les fonctions suivantes : poser, ranger, se coucher ou s'asseoir, quelle que soit leur matière.

Les éléments de décoration et de récréation ne sont pas considérés comme du mobilier, et seront orientés vers les autres bennes (tapis, poussettes, sièges auto, sanitaires, portes, fenêtres...).

■ **Plus d'informations :** www.eco-mobilier.fr



Un bassin de stockage-restitution à Luzinay pour une meilleure gestion de l'eau

Les travaux autour de la construction d'un bassin de stockage-restitution (BSR) à Luzinay ont débuté.

Un premier bassin de 1 700 m³ a été mis en service en mars 2014 le long de la vallée de Gère sur le site des anciennes usines Dyant. Dans un souci de protection du milieu naturel de son territoire, Vienne Condrieu Agglomération travaille actuellement à la construction d'un deuxième BSR de 500 m³ à Luzinay pour préserver la rivière Sévenne. Sa mise en service est prévue à l'automne 2018. Le montant des travaux s'élève à 780 000 € HT.

Que se passe-t-il quand il pleut fort ?

Les fortes précipitations lessivent le sol et entraînent avec elles les déchets de petites



tailles comme les particules fines chargées de polluants (hydrocarbures notamment) qui se trouvent sur les routes. En cas d'épisode pluvieux intense, le réseau d'assainissement peut arriver à saturation. Il n'est alors pas en capacité d'acheminer les eaux vers la station d'épuration qui assure leur traitement. Ce trop-plein est alors rejeté au milieu naturel et peut potentiellement être une source de pollution.

À quoi sert le bassin de stockage-restitution ?

La mise en place de BSR permet de stocker les eaux usées et pluviales en question jusqu'à la fin de l'épisode pluvieux. Le bassin restitue ensuite les volumes d'eaux pollués dans le réseau d'assainissement afin qu'ils puissent être acheminés jusqu'à la station d'épuration. Ils sont ensuite traités avant rejet au milieu naturel.



Clap de fin pour la station d'épuration située à Septème

Cet équipement, devenu obsolète, est en cours de démantèlement. Les eaux usées des habitants de Septème seront désormais traitées par la station d'épuration Vienne-Sud située à Reventin-Vaugris.

Les eaux usées des communes de Septème et de Oytier-Saint-Oblas étaient jusqu'alors traitées par une station d'épuration située à Septème. Chargé de la gestion de cet équipement, le SIASO (le Syndicat Intercommunal de Septème-Oytier), dissout depuis le 31/12/2017, avait décidé l'arrêt d'exploitation de cette station vétuste.

Par sa compétence de collecte, de transport et de traitement des eaux usées, Vienne

Condrieu Agglomération a pris la maîtrise d'ouvrage du chantier relatif à cette opération. Les travaux, dont le montant s'élève à 330 000 € HT, consistent à :

- déconstruire l'unité d'épuration ;
- réaliser le raccordement des réseaux de Septème et Oytier à la station d'épuration Vienne Sud via le réseau du Syndicat de Plaine Lafayette (SIAPL) ;

- réhabiliter une partie de l'installation pour la réutiliser comme bassin de stockage-restitution de 290 m³ (les effluents seront restitués au réseau du SIAPL).

Cette fermeture est une bonne nouvelle pour Septème car la commune pourra de nouveau poursuivre la mise en œuvre de son Plan Local d'Urbanisme (les constructions redevenant possibles).

Le chantier sera finalisé à l'été 2018.



Pont-Évêque

Aménagement du chemin de la Raie Brunet

Cette voie communale relie la Route Départementale 75 au Nord et les équipements sportifs de Pont-Évêque au Sud. Le tronçon concerné représente un linéaire de 700 m.

L'aménagement consiste à :

- accompagner la commune de Pont-Évêque pour l'instauration d'un sens unique en partie basse de la rue.
- installer des dispositifs de limitation de vitesse : chicanes, ralentisseurs imposant une vitesse maximale de 30 km/h,
- améliorer le cheminement piéton en matérialisant un espace dédié avec marquage au sol et potelets,
- modifier la gestion des eaux pluviales grâce à la création d'un caniveau central sous chaussée et de puits d'infiltration,
- réaliser un nouveau revêtement de chaussée sur les 200 m de la section Nord,

■ Le chantier est prévu en mai et juin 2018.

■ Le montant des travaux est estimé à 150 000 € TTC.



Villette-de-Vienne



Requalification de la rue de l'Église

Bordée de maisons de village et de bâtiments collectifs récents, la rue de l'Église nécessite une adaptation aux nouveaux usages de cette voie. Une étude, présentée aux riverains, a permis de construire un projet réservant de l'espace aux piétons et aux véhicules.

Ainsi, il est prévu de créer un trottoir accessible en partie Nord d'une longueur de 120 m, sur les 160 m que compte la rue. L'extrémité Est sera conservée en l'état ainsi que le trottoir situé en partie Sud de la rue.

Le stationnement, positionné le long de la chaussée, sera présent de chaque côté de la rue avec une place réservée aux personnes handicapées. Enfin, un nouveau revêtement de chaussée accompagnera cet aménagement.

■ Le chantier est prévu été 2018.

■ Le montant des travaux est estimé à 90 000 € TTC.



Chuzelles

Aménagement de la rue de Boiron

Voie communale n°1 située en agglomération du village de Chuzelles, la rue de Boiron relie les Routes Départementales 123A et 123, d'Ouest en Est.

La chaussée nécessitant un renouvellement du revêtement, une étude a été réalisée et a mis en évidence un aménagement intéressant la totalité du domaine public.

Ainsi, le projet consiste en :

- la création d'une zone 30 et d'un stationnement réduisant la chaussée,
- la réalisation d'un plateau ralentisseur pour sécuriser le carrefour entre la RD 123A et la rue de Boiron (travaux pris en charge par la commune de Chuzelles),
- la création d'un trottoir côté des terrains bâtis afin de sécuriser et rendre accessible le déplacement des piétons,
- l'organisation du stationnement avec 4 places de stationnement situées en bord de chaussée,
- la pose de bordures et de grilles de collecte des eaux pluviales raccordées au réseau existant.

Ces travaux seront coordonnés avec ceux mis en œuvre par la commune et qui intéressent la RD 123A.

■ Le chantier est prévu courant de l'été, début de l'automne 2018.

■ Le montant à charge de l'Agglo est estimé à 110 000 € TTC.

À vos maillots !



Vienne Condrieu Agglomération compte 2 établissements nautiques sur son territoire : le stade nautique à Saint-Romain-en-Gal et la piscine Lucien Millet à Eyzin-Pinet. Tous deux sont ouverts tout l'été pour accueillir un public désireux de profiter des plaisirs de la natation, du farniente et du soleil. Pourquoi pas vous ?

La piscine Lucien Millet d'Eyzin-Pinet

La piscine Lucien Millet d'Eyzin-Pinet est une piscine extérieure ouverte exclusivement l'été du 1^{er} juin au 31 août à destination des scolaires, du public et associations. Elle est composée de :

- 1 bassin sportif de 25 mètres par 12,50 mètres de profondeur 1,40 à 2 mètres ;
- 1 petit bassin de 12,50 mètres par 10 mètres de profondeur 0,80 mètre à 1,20 mètre ;
- 1 pataugeoire et jeux d'eau de profondeur 0,40 mètre.

Ouverture en juillet et en août du lundi au dimanche de 10 h à 18h30

Mais aussi

Piscine de Villette-de-Vienne

Lundi de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30
Mardi de 12h à 13h30 et de 16h30 à 18h45
Mercredi de 15h15 à 18h30
Jeudi de 11h30 à 13h30
Vendredi de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h45
Samedi de 14h à 17h15
Dimanche de 10h à 12h45

Piscine de Loire-sur-Rhône

Lundi de 12h à 13h et de 18h à 20h
Mardi de 12h à 13h30 et de 17h à 20h
Mercredi de 11h15 à 13h et de 16h15 à 20h
Jeudi de 12h à 13h30 et 16h15 à 19h30
Vendredi de 12h à 13h30 et 16h15 à 19h30
Samedi : fermé
Dimanche : fermé

Ces deux piscines ne sont pas gérées par Vienne Condrieu Agglomération mais par des syndicats de communes.

Le stade nautique à Saint-Romain-en-Gal

Le stade nautique est ouvert toute l'année au public, aux scolaires et associations.

Il est composé de 2 bassins couverts :

- 1 bassin sportif de 25 mètres par 10 mètres, de profondeur 1,20 mètre à 3,30 mètres
- 1 petit bassin de 12,50 par 6 mètres, de profondeur 0,70 mètre à 1,30 mètre

Ouverture du 1^{er} juillet au 31 août : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 19h30, samedi et dimanche de 10h à 18h30.

Durant l'été, les bassins extérieurs sont ouverts :

- 1 bassin sportif de 50 mètres par 20 mètres, d'une profondeur de 1,80 mètre
- 1 petit bassin de 12,50 mètres par 16,50 mètres, de profondeur 0,80 mètre
- 1 pataugeoire, de profondeur 0,30 mètre

■ Aquagym (séance de 45 minutes) :

- Lundi à 17h45
- Mercredi à 12h30 et 18h
- Vendredi à 18h30
- Samedi à 9h30

Tarifs : Séance à l'unité : 6 € + entrée à 2,90 € / Forfait 11 séances : 54,00 € + entrées à 21 €

■ Cours de natation (séance de 25 minutes) : 3 à 4 participants

Des cours de natation ont lieu en juin, juillet et août sur inscription.
Tarifs : séance à l'unité : 12,00 € + entrée à 2,90 € /
Forfait 10 séances : 114,00 € + entrées à 21 €

Ouverture au stade nautique d'un espace détente avec sauna
Réservation au 04 74 53 27 20
Horaires : lundi au vendredi 17h30 à 19h00
Samedi : 15h00 à 17h30, dimanche : 9h30 à 12h00

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION RECRUTE !

Les conditions :

Vous habitez, étudiez ou travaillez sur l'une des trente communes du territoire de Vienne Condrieu Agglomération ? Vous voulez avoir la parole sur ce qui se décide ou se réalise ? Alors rejoignez le CdD.

- Pas de compétences particulières nécessaires, mais de la curiosité et un engagement citoyen.
- Peu de temps mobilisé : en moyenne une réunion de 2 heures par mois, plus si vous le souhaitez.

Consultez le site internet du CdD : **www.cdd-vienne-condrieu-agglomeration.fr**

Pour faire quoi ?

Participer à un ou plusieurs groupes de travail.

Groupe de travail Projet de territoire :

Parce que la nouvelle communauté d'agglomération créée au 1^{er} janvier 2018 va réaliser le projet du territoire pour les années à venir.

Le CdD sera associé à cette démarche et formulera un avis.

C'est donc le moment pour donner votre point de vue de citoyen.

Vous pouvez également participer aux groupes suivants en 2018 :

Groupe de travail Diversité :

Que faire pour accroître la participation des femmes au sein du CdD ?

Groupe de travail Communication :

Faire connaître aux citoyens les actions du CdD :

- articles du CdD dans les Agglomag
- lettre d'info du CdD
- site Internet du CdD



Plus le CdD comptera de membres et plus il sera possible de constituer des groupes de travail sur des sujets relatifs au territoire communautaire.

Comment participer ?

Comme membre actif :

- Vous postulez sur le site du CdD, ou au 04 74 78 32 10
 - Vous êtes contacté(e) par la chargée de mission du CdD qui vous renseigne
 - Vous rencontrez les co-présidents
 - Vous participez à un ou plusieurs groupes de travail pendant une période d'intégration de trois mois
 - Vous devenez membre actif avec droit de vote en assemblée plénière et code d'accès à la partie membre du site Internet.
- Vous participez au(x) groupe(s) de travail de votre choix

Comme participant associé :

- Selon les modalités des points 1, 2 et 3 ci-dessus
- Vous participez uniquement à un groupe de travail, celui de votre choix
- Vous assistez aux assemblées plénières avec voix consultative
- Vous pouvez demander à devenir membre actif après trois mois sans autres formalités

L'Écureuil

30^e édition



de Vienne Condrieu Agglomération



L'ÉCUREUIL FÊTE
SES TRENTE ANS



VTT et marche

Dimanche 2 septembre 2018
Échalas

PROGRAMME

- Accueil des concurrents et remise des dossards
 - Samedi 1^{er} septembre de 14h30 à 18h30
 - Dimanche 2 septembre de 6h30 à 8h
- Ouverture des postes de pointage de départ à 7h30
- Départ de l'épreuve à 9h
- Repas chauds de 11h à 14h30
- Remise des récompenses

> **Inscription conseillée jusqu'au 30/08/2018**

> **Sur place inscription possible pour 5 €**
(ne concerne pas la randonnée)

> **Rendez-vous au Gymnase du Montelier :**
route de Givors - 69700 Échalas

INFORMATIONS

Secrétariat du CVAC
04 26 05 29 06 de 8h à 20h

André Armanet
andre.armanet@sfr.fr - 06 03 65 35 85

René Bénassie
06 08 83 33 62

www.cvac.fr

INSCRIPTIONS

www.cvac.fr

CIRCUIT VTT (port du casque obligatoire)

Compétition chronométrée avec classement par catégorie d'âge

2 circuits :

- 54 km, réservé aux plus de 17 ans (dénivelé ≈ +1 520 m)
- 35 km, ouvert à partir de la catégorie cadet (H-F) (dénivelé ≈ + 990 m)

Attention, Vélos à Assistance Électrique (VAE) non autorisés

Circuit sans chronométrage ni classement à l'arrivée

- 54 km (dénivelé ≈ +1 520 m)
- 35 km (dénivelé ≈ + 990 m)
- 25 km, (dénivelé ≈ + 400 m)

Départs et arrivées des circuits au village d'Échalas. VAE autorisés
Parcours fléchés. Enfants mineurs : sous la responsabilité des parents.

RANDONNÉE PÉDESTRE

(aucun départ après 9h30)

2 randonnées : l'une de 10 km et l'autre de 15 km, permettront à tous les adeptes de la randonnée pédestre de profiter de la nature environnante.

1 randonnée sportive : 1 circuit de 20 km dans un cadre magnifique pour les fervents adeptes de la marche à pied.

L'inscription à la marche est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans sous la responsabilité de leurs parents.



2018



ACCÈS
LIBRE &
GRATUIT

26^e
ÉDITION

CINÉ É

À Vienne et sur le territoire de l'Agglo
du 22 juin au 29 août



CINÉ ÉTÉ
2018
VENEZ EN
FAMILLE !

Vienne
Condrieu
Agglomération

Vienne
Qualité de VILLE



Jumanji

> **Vendredi 22 juin**
Vienne / Parc de Gémens
(repli : Cinéma Amphi)

> **Mercredi 29 août**
Chuzelles/cour de l'école
(repli : salle des fêtes
de Villette-de-Vienne)



Gaston Lagaffe

> **Mardi 4 juillet**
Les Côtes d'Arej / Parking
derrière le foyer rural
(repli : Salle d'animation rurale)

> **Mercredi 18 juillet**
Septème / Cour de l'école
primaire (repli : salle des sports
Mario Lonardonni)



Le Retour du héros

> **Lundi 9 juillet**
Vienne / Cour de la ferme
(Centre social de Malissol)
(repli : Cinéma Amphi)



Coco

> **Mercredi 11 juillet**
Vienne / Gymnase Jean Moulin
(Centre social culturel de l'Isle)
(repli : Cinéma Amphi)

> **Jeudi 26 juillet**
Vienne / Centre social Vallée
de Gère / École F Buisson
(repli : Cinéma Amphi)

> **Mercredi 22 août**
Chasse-sur-Rhône / Parc du
château (repli : salle Jean Marion)

ciné été



Le Sens de la fête

> **Vendredi 13 juillet**
Saint-Romain-en-Gal /
Cour de l'école
(repli : salle polyvalente)

> **Jeudi 16 août**
Saint-Sorlin de Vienne /
Cour de l'école
(repli : salle des fêtes)



Belle et Sébastien 3

> **Lundi 16 juillet**
Chasse-sur-Rhône /
Parc du château
(repli : salle Jean Marion)

> **Jeudi 9 août**
Reventin-Vaugris /
Salle polyvalente

> **Lundi 20 août**
Eyzin-Pinet / derrière salle
polyvalente C. Arnaud
(repli : salle polyvalente
C.Arnaud)



La Ch'tite famille

> **Jeudi 19 juillet**
Vienne / École P et M Curie/
(Centre social d'Estressin)
(repli : Cinéma Amphi)

> **Mercredi 1^{er} août**
Estrablin / Gymnase
(repli : gymnase)



Pierre Lapin

> **Mercredi 25 juillet**
Jardin / Cour de l'école
(repli : salle polyvalente
Jean Monnet)



L'école buissonnière

> **Lundi 30 juillet**
Pont-Évêque / Cour de l'école
F Dolto (repli : sous la halle)



La deuxième étoile

> **Mardi 31 juillet**
Vienne / Espace Saint-Germain
(Centre socio culturel de l'Isle)
(repli : Cinéma Amphi)



Les tuche 3

> **Jeudi 2 août**
Moidieu-Détourbe /
Esplanade de la mairie
(repli : salle des fêtes)

Renseignements : BIJ de Vienne 04 74 78 31 73



Au Revoir là-haut

> **Mardi 7 août**
Vienne / Place de l'Hôtel de
Ville (repli : Cinéma Amphi)



La finale

> **Vendredi 10 août**
Luzinay / cour de l'école
(repli : gymnase José Gomez)



Croc-Blanc

> **Vendredi 17 août**
Vienne / Parc de Gémens
(repli : Cinéma Amphi)



Croc-man

> **Lundi 27 août**
Vienne / Cour de la ferme/
(Centre social de Malissol)
(repli : Cinéma Amphi)



Ferdinand

> **Mardi 28 août**
Vienne / École Jean Jaurès /
(Centre social d'Estressin)
(repli : Cinéma Amphi)

28 JUIN ▶ 13 JUILLET ▶ 2018
38^e ÉDITION

JAZZ VIENNE

/ 16 JOURS
/ 250 CONCERTS
/ 1 000 ARTISTES
/ UNE MULTITUDE DE PROJETS

JEU
28
JUIN

FUNK

- ▶ **Al McKay's Earth Wind & Fire Experience**
 - ▶ **Malka Family**
- JAZZ MIX ▶ Forq

VEN
29
JUIN

- ▶ **Melody Gardot**
- ▶ **Jazz Loves Disney**

par The Amazing Keystone Big Band avec Hugh Coltman, China Moses, Sarah McKenzie et Myles Sanko
JAZZ MIX ▶ Metá Metá and friends

SAM
30
JUIN

- ▶ **Imany**
- ▶ **Selah Sue Acoustique**

JAZZ MIX ▶ Vels Trio
presented by Total Refreshment Center

LUN
02
JUILLET

- ▶ **Jeff Beck**
- ▶ **Joanne Shaw Taylor**

CLUB de MINUIT ▶ Chérif Soumano & Sébastien Giniaux

MAR
03
JUILLET

- ▶ **Marcus Miller**
- ▶ **Rhoda Scott Lady Quartet**

+ special guest Bernard Purdie
CLUB de MINUIT ▶ Trio Corrente

MER
04
JUILLET

NEW GENERATION

- ▶ **R+R=Now**
Robert Glasper, Christian Scott, Terrace Martin, Taylor McFerrin, Derrick Hodge & Justin Tyson
- ▶ **Cory Henry & The Funk Apostles**
- ▶ **Badbadnotgood**

CLUB de MINUIT ▶ Christian Sands Trio

JEU
05
JUILLET

- ▶ **Avishai Cohen** « 1970 »
 - ▶ **Ron Carter** - Golden Striker Trio
- JAZZ MIX ▶ Di Melo & Cotonete

VEN
06
JUILLET

AFRIQUE

- ▶ **Yousou N'Dour**
- ▶ **Rokia Traoré** « Né So »
- ▶ **Mulatu Astatke**

JAZZ MIX ▶ Ruby Rushton

SAM
07
JUILLET

HIP-HOP

- ▶ **BLACK STAR**
(Yasiin Bey & Talib Kweli) Live Band
featuring Hypnotic Brass Ensemble

- ▶ **Guts Live Band**
+ special guests
Tanya Morgan, Féfé & Leeroy
 - ▶ **Tank & the Bangas**
- JAZZ MIX ▶ Ill considered

DIM
08
JUILLET

BRÉSIL

- ▶ **Refavela40** : **Gilberto Gil**
Mayra Andrade, Chiara Civello, Mestrinho, Bem Gil
 - ▶ **Hermeto Pascoal & Grupo**
- CLUB de MINUIT ▶ Dom La Nena

LUN
09
JUILLET

- ▶ **Angélique Kidjo & Ibrahim Maalouf**
« Queen of Sheba » avec
l'Orchestre des Pays de Savoie
 - ▶ **Ambrose Akinmusire Quartet**
- CLUB de MINUIT ▶ Yazz Ahmed

MAR
10
JUILLET

BLUES

- ▶ **Lucky Peterson**
- ▶ **Sugaray Rayford**
- ▶ **Marquise Knox**

CLUB de MINUIT ▶ Toronzo Cannon

MER
11
JUILLET

FRENCH TOUCH

avec le soutien de la SPEDIDAM

- ▶ **Magma**
- ▶ **Thomas de Pourquery**
Supersonic

CLUB de MINUIT ▶ Mammal Hands

JEU
12
JUILLET

- ▶ **Gregory Porter**
« Nat King Cole And Me »
avec l'Orchestre national de Lyon
dirigé par Vince Mendoza
 - ▶ **Roy Hargrove Quintet**
- JAZZ MIX ▶ Pachibaba

VEN
13
JUILLET

ALL NIGHT JAZZ

- ▶ **Morcheeba**
- ▶ **Dhafer Youssef**
« Diwan of Beauty And Odd »
- ▶ **Electro Deluxe**
- ▶ **Sofiane Saidi & Mazalda**
invitent Mehdi Haddab
- ▶ **Moon Hooch**
- ▶ **Gauthier Toux Trio**
Lauréat RéZzo FOCAL
Jazz à Vienne 2017

PROGRAMME COMPLET
SUR JAZZAVIENNE.COM